



AVIS D'APPELS D'OFFRES AMENDÉ

****La version originale de cet avis a été publiée le 7 août 2024. Le présent avis remplace celui publié précédemment, pour les 2 appels d'offres suivants : ****

RÉFECTION DE CHAUSSÉES

TP-2024-07-080 – secteur du Domaine-des-Lacs

TP-2024-07-082 – rue du Lac-Charlebois

La Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson demande des soumissions publiques pour les 2 appels d'offres en titre pour des tronçons de rues aux longueurs approximatives suivantes :

- secteur du Domaine-des-Lacs : 2360 mètres;
- rue du Lac-Charlebois : 660 mètres.

Les soumissions seront reçues jusqu'à 15h00, le 4 septembre 2024, à l'hôtel de ville, situé au 88, chemin Masson, à Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson. Les soumissions papier devront être déposées en un exemplaire original ainsi que sur une clé USB. Aucune soumission électronique ne peut être déposée pour cet appel d'offres.

Les personnes et les entreprises intéressées par ces contrats peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au SÉAO à compter du 14 août 2024. Pour les fins de la consultation sur le SÉAO, les documents seront inscrits sous la catégorie : « C02 – Ouvrages de génie civil » et la recherche pourra se faire à partir des mots-clés suivants : « *pavage asphaltage* ». Pour toute question, s'adresser par courriel à l'adresse suivante: mpharand@lacmasson.com, en mentionnant en objet le numéro d'appel d'offres.

Les 2 contrats découlant de ces appels d'offres sont assujettis à l'ACCQO et à l'ALEC.

La Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson ne divulguera le résultat de l'ouverture ni par courriel ni par téléphone. Pour connaître ces renseignements, les personnes intéressées peuvent consulter le SÉAO. La Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, et ce, sans aucune obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Donné à Ste-Marguerite-du-Lac-Masson, ce 14 août 2024.

M^e Marie-Pier Pharand
Directrice-générale adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION DES AVIS MUNICIPAUX

Je, soussignée, assistante-greffière de la Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, certifie sous mon serment d'office que j'ai fait publier l'appel d'offres public ci-haut à compter du 14 août 2024 dans le journal Accès, au SÉAO, et sur le site Internet municipal et, tel que prévu au règlement # 145-2020 adopté le 16 mars 2020, et je certifie que j'en ai affiché une copie au babillard de l'hôtel de ville ce même jour.

M^e Marie-Pier Pharand, avocate

Ce : 14 août 2024